



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E87238

VALABLE JUSQU'AU 14/07/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/03/2008  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 01/06/2022  
100 000

Raison sociale : LES ATELIERS JEHANNO

ZONE ARTISANALE DE KERAVAL  
56390 LOCQUELTAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VANNES CEDEX 503 066 508 RCS

Téléphone : 02 97 61 81 57  
Portable : 07 86 87 07 58

Fax :

Siret : 503 066 508 00014

Site Internet :

Code NACE : 4332A

E-mail : francois@les-ateliers-jehanno.fr

Numéro caisse de congés payés : 5420537

Responsabilité légale :

JEHANNO OLIVIER CO-GÉRANT / JEHANNO LAURENT CO-GÉRANT / JEHANNO FRANCOIS CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6792740904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6792740904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 46

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	06/07/2023
3551	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en bois (Technicité courante) Mention RGE	15/07/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC  
2, RUE CHARLES LANSARD  
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.